

# Avec la «monnaie commune», le FN en pleine confusion

 [mediapart.fr/journal/france/030517/avec-la-monnaie-commune-le-fn-en-pleine-confusion](http://mediapart.fr/journal/france/030517/avec-la-monnaie-commune-le-fn-en-pleine-confusion)

Confrontée à l'inquiétude d'une partie de l'électorat sur les conséquences d'une sortie de la zone euro, Marine Le Pen a tenté d'atténuer sa position sur ce sujet entre les deux tours en revenant à une proposition de « monnaie commune » déjà évoquée en début d'année 2017. Cette évolution monétaire n'est, du reste, plus considérée comme prioritaire dans l'accord signé entre le Front national (FN) et Debout la France (DLF), le parti de Nicolas Dupont-Aignan. « *La transition de la monnaie unique à la monnaie commune européenne n'est pas un préalable à toute politique économique* », indique le projet d'accord entre les deux partis. L'objectif semble bien désormais cette « *monnaie commune européenne* » et non plus un simple retour à la monnaie nationale.

On peine cependant à saisir quel type de structure cherche à mettre en place la candidate d'extrême droite. Dans [Le Parisien Dimanche](#) du 30 avril, elle indiquait que les Français réaliseraient leurs « *achats quotidiens* » en francs, l'euro ne subsistant que « *pour les grandes entreprises qui réalisent du commerce international* ». Sur [France 2](#), le 1<sup>er</sup> mai, elle a prétendu que cette expérience n'était pas sans précédent et a évoqué l'ECU, l'European Currency Unit (« *unité monétaire européenne* »), l'ancêtre de l'euro. Une référence qu'elle avait déjà [utilisée en début d'année](#), lorsqu'elle prétendait qu'un « *serpent monétaire européen* » (lui-même ancêtre de l'ECU, mais considéré alors comme équivalent par la candidate) semblait une option « *raisonnable* ».

La candidate FN s'échine en réalité à satisfaire deux exigences fondamentalement contradictoires : rétablir la « *souveraineté monétaire* » (qui constitue le premier de [ses 144 engagements](#)) afin de disposer d'une « *monnaie nationale adaptée à notre économie* » (37<sup>e</sup> engagement) et, dans le même temps, refuser le risque de dépréciation monétaire qui viendrait toucher les épargnants, dans [la lignée de Nicolas Dupont-Aignan](#) qui avait affirmé vouloir « *garder le meilleur de l'euro* », ce qui signifie, selon lui, la « *défense contre les dévaluations* ». Mais si l'euro est une contrainte pour l'économie française, alors la dépréciation monétaire est nécessaire. Si, en revanche, la priorité est de sécuriser l'épargne, alors il faut conserver l'euro. Le Front national propose de faire les deux, d'où le flou permanent sur ses propositions.

Concrètement, Marine Le Pen entretient donc une confusion entre l'ECU et la « monnaie commune », deux systèmes pourtant fort différents. Dans le Système monétaire européen, qui a existé de 1978 à 1992, l'ECU était une unité de compte permettant de fixer les taux de change des différentes devises européennes. L'usage de l'ECU était principalement limité aux échanges entre banques centrales. Elle n'était pratiquement pas utilisée par les États et les entreprises pour leurs échanges et leur endettement. Une entreprise française vendant en Allemagne recevait des marks qu'elle convertissait ensuite en francs, sans passer par l'ECU. Du reste, l'ECU n'était pas échangée sur les marchés financiers, à la différence des devises nationales qui étaient cotées et évoluaient au gré de l'offre et de la demande. Il n'y avait donc aucune réalité de l'ECU, qui ne faisait pas l'objet d'une politique monétaire déterminée.

Il est, du reste, piquant de remarquer l'enthousiasme du Front national face à cet ancêtre de l'euro dont Marine Le Pen a fait une référence constante. En effet, les devises membres du SME devaient maintenir une évolution de seulement plus ou moins 2,5 % face à leur cours pivot. Pour cela, les États devaient mener des politiques adaptées, qu'elles soient monétaires ou budgétaires. Le SME était déjà un système de restriction de la souveraineté monétaire. Il avait, du reste, lors de sa création, donné lieu à de vives critiques, notamment à droite puisque Jacques Chirac, dans son fameux appel de Cochin du 6 décembre 1978, y avait dénoncé la main du « *parti de l'étranger* ». De plus, c'est bien pour rester dans le SME que François Mitterrand en 1983 a engagé son « *tournant de la rigueur* » puisque sa politique de relance avait provoqué un fort déficit commercial qui avait pesé sur le franc.

Dix ans plus tard, alors que la Bundesbank, la banque centrale allemande, menait unilatéralement une politique de durcissement monétaire pour contrer les effets de la réunification, la banque de France du gouverneur d'alors, Jean-Claude Trichet, décidait de faire demeurer le franc coûte que coûte dans le SME. Cette politique du « *franc fort* », qui était en phase avec la logique du SME, a coûté cher à l'époque en termes de croissance, de compétitivité et d'emplois. Et elle était la conséquence de la décision unilatérale de la Bundesbank.

Or, l'indépendance des banques centrales nationales est une condition *sine qua non* d'un système monétaire de ce type. Si ce n'est pas le cas, il n'existe aucune garantie du respect des parités et le système ne manquerait pas d'exploser rapidement. Autrement dit, on constate que le SME et « l'ECU » n'étaient pas les garants de la souveraineté monétaire, et pas davantage ceux d'une politique plus expansionniste.

## La monnaie commune n'est pas l'ECU

Ce système monétaire européen est fort éloigné de celui de la « monnaie commune ». Cette dernière architecture n'a jamais réellement été mise en place dans une union à plusieurs États. À la différence de ce qu'affirmait François Lenglet sur France 2, elle serait donc différente du système cubain, dérivé de l'ancien système soviétique, qui allie une monnaie interne et une monnaie externe. Ici, il s'agirait d'établir plusieurs monnaies internes s'articulant autour d'une monnaie commune. Celle-ci a fait l'objet de plusieurs projets, plus ou moins divers et plus ou moins précis. Le Front national restant très flou et entretenant une confusion permanente avec l'ECU, il est impossible de connaître son objectif de ce point de vue. On peut cependant dresser quelques grands traits de ce que pourrait être une monnaie commune.

Dans ce système, l'euro n'est pas qu'une unité de compte, même si elle n'existe pas physiquement, c'est bien la monnaie de tous les États de l'union monétaire. Les échanges internes à l'Union et externes vers des tiers seraient libellés en euros, l'endettement des États demeurerait libellé en euros qui serait la monnaie des marchés financiers. Cette monnaie continuerait d'être pilotée par la BCE, qui fournirait les banques centrales nationales en euros pour les besoins de l'économie. L'euro serait toujours échangé sur les marchés financiers qui décideraient de sa valeur.

En revanche, une monnaie nationale serait seule utilisée pour les échanges intérieurs aux États-membres. La seule monnaie de circulation, visible, serait donc le franc pour la France et le mark pour l'Allemagne. Ceci donnerait l'impression d'un retour aux devises nationales, mais la monnaie de référence resterait l'euro. Les parités de ces monnaies seraient alors fixes par rapport à l'euro et ne seraient convertibles qu'en euros, elles ne seraient pas échangeables sur les marchés. Un réajustement des taux de change à l'intérieur de la zone euro permettrait en théorie de réduire les écarts de compétitivité entre les États de l'union monétaire, puisque les salaires et les fournisseurs nationaux seraient payés en monnaie nationale. Les salaires allemands seraient donc réévalués, les salaires français dévalués. Les entreprises françaises commerçant en euros verraient leur compétitivité prix s'améliorer par rapport à leurs partenaires allemands et auraient tout intérêt à se fournir en France plutôt qu'en Allemagne.

Mais ce système monétaire ne serait pas la panacée, notamment dans l'optique développée par le Front national. En dépit de la persistance de l'euro, l'épargnant ne serait pas protégé puisque, s'il voulait utiliser son épargne en zone euro, il devrait convertir ses fonds en monnaie nationale. Ceci favoriserait l'investissement dans les États à monnaie forte, plutôt en Allemagne qu'en France donc, ou bien la recherche de rendements élevés sur les marchés financiers, y compris hors de la zone euro. Pour contrer ce phénomène, il faudrait offrir de forts taux d'intérêt dans les États à monnaie dépréciée, ce qui freinerait l'activité et compenserait négativement les effets de la dévaluation monétaire. Ce système n'offre donc de garantie ni à l'épargnant, ni à la croissance.

Un deuxième écueil se présente sur ce projet de monnaie commune : celui de la fixation des taux de change interne. La compétitivité est chose changeante, en fonction de l'évolution de la productivité, des salaires et de l'inflation. Pour corriger ces écarts à venir, il faudrait donc mettre en œuvre des procédures d'ajustement interne. Une fois que l'on aurait convaincu l'Allemagne de réévaluer sa monnaie, c'est-à-dire de perdre de la compétitivité (ce qui, aujourd'hui, apparaît très difficile), il serait difficile de lui demander un tel effort en permanence. Il faudrait donc maintenir le taux de change conclu, ce qui réduirait la marge de manœuvre du gouvernement français pour une politique de relance nationale, par exemple, mais aussi pour corriger les effets des ajustements de change.

À n'en pas douter, un tel système devrait donc s'accompagner de conditions pour maintenir le niveau de compétitivité acquis par la dépréciation de la monnaie nationale. Une de ces conditions devrait être une banque centrale indépendante dans chaque État, capable de « corriger » par les taux l'évolution des salaires et de

coordonner sa politique avec les autres États, donc, sans doute, sous la dépendance hiérarchique de la BCE. Il s'agirait en effet que les parties n'affaiblissent pas le tout. Concrètement, cette monnaie commune permettrait de corriger certains problèmes liés à l'euro dans un premier temps, mais il s'agirait bien d'un système de coopération monétaire étroite, ce qui ne manquerait pas de heurter la logique nationale d'un gouvernement FN. Du reste, la première condition au bon fonctionnement d'un tel système serait la liberté de circulation des capitaux et des biens. La volonté protectionniste nationale du FN ne pourrait y prendre place puisque, alors, le système serait inacceptable pour les États les plus compétitifs qui y verraient une « double peine ».

D'autant, et c'est le troisième écueil de cette monnaie commune, que les niveaux de compétitivité fixés par ce système ne seraient pas forcément idéaux pour la France. Si la France regagnerait de la compétitivité face à l'Allemagne, elle en perdrait face à l'Italie ou l'Espagne, par exemple. Or, compte tenu du niveau de gamme de la France, cette perte de compétitivité face à un pays plus industrialisé que la France pourrait être un défi majeur. Ce système ne réglerait donc pas dans l'immédiat le problème principal de l'économie française, celle de son niveau de gamme et donc de son déficit d'investissement productif. En revanche, les négociations qui devraient estimer les dépréciations relatives de chaque « monnaie nationale » s'annonceraient très difficiles, surtout avec un gouvernement nationaliste en France, peu soucieux de compromis.

Au bout du compte, le flou entretenu par le Front national traduit une impasse majeure de ce parti. Aucune de ces deux options, un nouveau SME ou une monnaie commune – au-delà même de leur très hypothétique réalisation dans le contexte actuel de la zone euro – ne semble satisfaire les exigences contradictoires de son électorat : préserver l'épargne, restaurer la souveraineté monétaire et relancer l'activité.